

LE CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE RECRUTE SON/SA DIRECTEUR.TRICE GÉNÉRAL.E

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Le Centre national des arts du cirque (CNAC) est un établissement d'enseignement supérieur, association de loi 1901, reconnu opérateur d'État, et fondé en 1985 par le ministère de la Culture. Formation supérieure artistique, formation tout au long de la vie, éducation artistique et culturelle, ressource, recherche et innovation constituent les différentes compétences exercées par le CNAC dans le domaine des arts du cirque. Porteur d'un projet pédagogique dont la singularité réside dans la mise en résonance des apprentissages techniques avec les apprentissages artistiques, le CNAC est un acteur essentiel de l'évolution esthétique du cirque contemporain au niveau national et international.

L'activité principale du CNAC est l'école nationale supérieure des arts du cirque accréditée pour la délivrance du Diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque (Niveau 6) associé à une Licence mention «Arts» - Parcours «Arts du spectacle» - Option «Arts du cirque» délivrée par l'université de Picardie Jules Verne. À compter de 2023, cette Licence fera place à une double Licence en Arts du spectacle et en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) délivrée par l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA) ainsi que la délivrance du diplôme d'État de professeur.e de cirque en lien avec l'Académie Fratellini à Saint-Denis et l'Enacr à Rosny-sous-Bois.

Le CNAC est également : • un établissement de formation continue (artistes, technicien.ne.s et formateur.trice.s) • un centre de ressources documentaires, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France, regroupant une unité de production audiovisuelle et une activité éditoriale • un lieu de recherche sur la création artistique, la pédagogie, la sécurité, l'effort physique, le mouvement, l'invention d'agrès pour les disciplines du cirque.

Le CNAC dispose de deux sites : • un cirque historique de 874 places, deux maisons d'accueil • un site dit « des chapiteaux », d'une surface de 20 000 m², accueillant plusieurs chapiteaux, un manège et ses écuries, des hangars techniques, des espaces de formation pratique aux arts du cirque et théoriques, des locaux administratifs.

Budget annuel : 4,4 M€ en 2020. Equipe : 37 ETPT.

Partenaire principal : ministère de la Culture. Autres soutiens sur actions : Ville de Châlons-en-Champagne, Conseil Départemental de la Marne, Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et Conseil Régional Grand Est (année d'insertion professionnelle).

DESCRIPTIF DU POSTE

Le directeur.trice aura pour missions, dans le cadre de la stratégie nationale de l'enseignement supérieur, de :

- Mettre en œuvre les orientations générales de l'établissement définies par la politique de l'État. De par son implantation, ces orientations prennent également en compte les spécificités territoriales.
- Définir et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'établissement. • Conforter l'excellence de l'offre pédagogique et l'insertion professionnelle des diplômé.e.s. • Poursuivre la stratégie de recherche de l'établissement, et son adossement au projet pédagogique, en partenariat avec les milieux culturels et universitaires du territoire, nationaux et internationaux. • Poursuivre la politique impulsée en terme d'attractivité et de visibilité de l'école au niveau national et international. • Déployer des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des diplômé.e.s, dimension centrale pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, en établissant des liens plus resserrés avec les acteurs/actrices du monde économique, les artistes et les acteurs/actrices des milieux professionnels de la culture, mais également en renforçant le suivi de la mobilité et du parcours professionnel des diplômé.e.s de l'école. • Garantir la qualité du dialogue social au sein de l'établissement, faire respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes, et lutter contre toutes les formes de violence et discrimination. • Respecter les équilibres financiers et le plafond d'emplois, dans un contexte de maîtrise de la dépense et de l'emploi public, tout en optimisant et développant les ressources de l'école. Le/la directeur.trice s'impliquera particulièrement dans les relations avec l'ensemble des acteurs/actrices institutionnel.le.s et culturel.le.s régionaux.ales, ainsi qu'avec les écoles ou organismes partenaires des projets de recherche.

Compétences techniques • Expertise des enjeux de l'enseignement supérieur artistique national et international • Expertise du secteur des arts du cirque • Connaissance ou expérience des règles de fonctionnement d'un opérateur de l'État • Dialogue social.

Justifiant d'une expérience significative dans le domaine des arts du cirque, vous avez une connaissance approfondie des arts du cirque, ainsi qu'une expérience confirmée de direction dans ses différents aspects (mise en œuvre des projets, gestion d'établissement, management d'équipes, ...). Une connaissance approfondie du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche représente un atout majeur.

Savoir-faire • Capacité à gérer et animer des projets • Capacité à manager des équipes • Travailler en réseau • Négocier, faire partager et adhérer • Communiquer avec aisance, en interne et en externe • Analyser, évaluer et anticiper • Capacité à être force de proposition et d'innovation.

Savoir-être Doté.e de fortes aptitudes relationnelles, le/la candidat.e est reconnu.e pour son dynamisme, pour sa capacité à mobiliser des équipes pluridisciplinaires et à dialoguer avec des interlocuteur.trice.s varié.e.s, autour de projets stratégiques, transversaux et innovants.

Environnement professionnel

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat.e.s ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liaisons hiérarchiques : Autorité sur l'ensemble des agents affectés dans l'établissement.

Liaisons fonctionnelles : Établissement sous tutelle du ministère de la Culture - Direction générale de la création artistique (DGCA) - Sous-direction de l'enseignement spécialisé, supérieur et de la recherche (SDESSR).

Perspectives d'évolution : Le/la directeur.trice est nommé.e par le Directoire du CNAC après agrément de la Ministre de la Culture.

Spécificités du poste - Contraintes - Sujétions : Poste à forte responsabilité, nécessitant une grande disponibilité et une présence sur site.

Profil du/de la candidat.e recherché.e

- Professionnel.le reconnu.e, vous connaissez les enjeux de la pédagogie et de l'enseignement supérieur artistique, notamment du cirque • Vous connaissez les contextes professionnels nationaux et internationaux rattachés au monde du cirque et au spectacle vivant en général, ainsi que les différentes institutions et acteurs qui y sont à l'œuvre • Vous possédez un sens du service public, des qualités d'organisation et d'animation, une aisance relationnelle et la capacité à travailler en équipe. Le poste requiert une mobilité et implique de multiples échanges au niveau international, nécessitant l'usage de la langue anglaise.

Prise de fonction souhaitée au 1^{er} janvier 2022.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de **M. Christian-Lucien Martin**, Sous-directeur de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la Direction générale de la création artistique. T 01 40 15 89 60 - christian-lucien.martin@culture.gouv.fr.

Les candidatures (lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae) doivent être adressées par courrier et par courriel avant le 25 mai 2021 (0h) à :

- **Ministère de la culture, M. Christopher MILES**, Directeur général de la création artistique, Direction générale de la création artistique, 62, rue Beaubourg - 75003 Paris - christopher.miles@culture.gouv.fr, christian-lucien.martin@culture.gouv.fr, secretariat.dgca@culture.gouv.fr
- **M. le Président du CNAC**, AGORA PNC de Boulazac-Aquitaine, Avenue de l'Agora, 24750 Boulazac Isle-Manoire - presidence@cnac.fr